Bulletin de Santé du Végétal

grandes cultures Alsace

Retrouvez gratuitement le BSV toutes les semaines sur les sites Internet de la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est et de la DRAAF

BSV n°22 – 22 juillet 2026

À RETENIR CETTE SEMAINE

Cliquez sur le sommaire pour accéder directement au paragraphe

DONNÉES MÉTÉO

MAÏS

BETTERAVE

PARASITE ÉMERGENT

AMBROISIE À FEUILLES D'ARMOISE

DATURA STRAMOINE

NOTES BIODIVERSITÉ

Stade : Floraison à grain aqueux. Un développement rapide.

Pyrale : Début du vol de la bivoltine en plaine.

Chrysomèle des racines du maïs : Un vol qui reste intense.

Stade moyen : 100 % de couverture.

Charançons : Présence généralisée dans la plaine.

Cercosporiose : Augmentation de la pression. Conditions climatiques favorables.

Scarabée japonais : deux captures sur la commune de Strasbourg.

Stade : Croissance végétative.

Stade : Levée des premières plantules.

Ce logo est un indicateur sur les résistances aux substances actives couplées à un bioagresseur.

R

Vous trouverez des éléments complémentaires dans le lien ci-dessous :

Rapports techniques sur les résistances en France – R4P (r4p-inra.fr)

Parcelles observées cette semaine :

16 Maïs, 10 Betterave.

DONNÉES MÉTÉO

Une météo plus fraiche et humide après la vague de chaleur de la semaine dernière

- Prévision météo à 7 jours pour Haguenau :

(Source : Météo France, 21/06/2026 à 16h07. Retrouvez les données météo actualisées ici)

- Prévision météo à 7 jours pour Sélestat :

(Source : Météo France, 21/06/2026 à 16h07. Retrouvez les données météo actualisées ici)

- Prévision météo à 7 jours pour Altkirch :

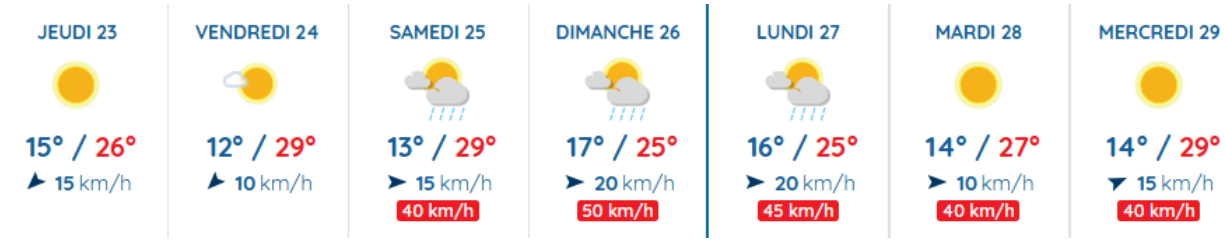

(Source : Météo France, 21/06/2026 à 16h07. Retrouvez les données météo actualisées ici)

1 Stades phénologiques

16 parcelles ont fait l'objet d'observations cette semaine, réparties sur l'ensemble du territoire. Les stades continue à évoluer rapidement à la faveur des températures élévées et des quelques pluies d'orages.

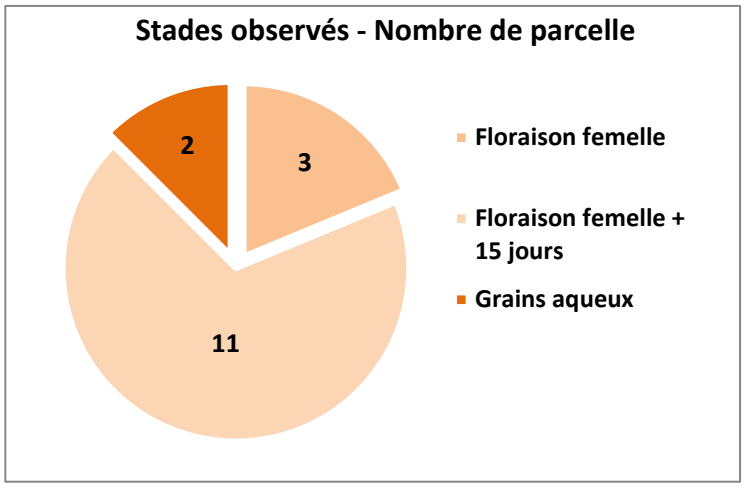

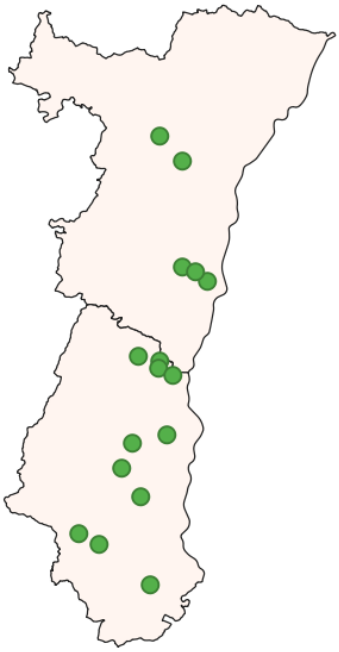

Attention ! Échelle communément utilisée par ARVALIS :
Concordance des stades avec l'échelle BBCH : Floraison femelle (BBCH 60-65), Floraison femelle + 15 jours (BBCH 65-69), Grains aqueux (BBCH 70).

2 Pyrales

a. Observations

Le second vol de la pyrale bivoltine a démarré sur plusieurs sites. 4 pièges sur 8 du secteur de la bivoltine (Plaine sud du Bas-Rhin, Hardt) capturent des papillons de pyrale. Ce pic de vol devrait avoir lieu vers la fin de la semaine prochaine.

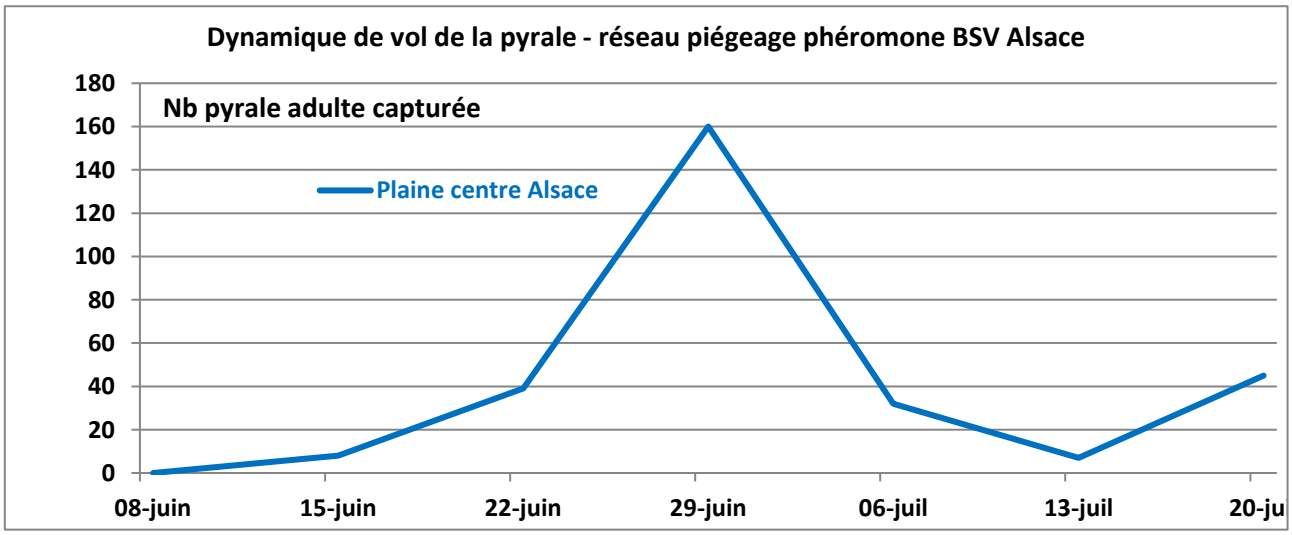

Aucune ponte n'a été observée cette semaine.
Des dégâts de pyrale sont observés sur une parcelle du réseau.

b. Seuil indicatif de risque

Il n'existe pas de seuil indicatif de risque à priori pour ce ravageur.

c. Analyse de risque

Il n'existe pas de seuil indicatif de risque à partir des observations actuelles pour la lutte contre la pyrale. L'analyse du risque se base sur l'infestation larvaire à l'automne précédent qui était plutôt faible sur l'ensemble du territoire. Les conditions climatiques annoncées pour la semaine prochaine n'est pas favorable à la réussite des pontes. Le risque est donc plutôt faible pour l'instant.

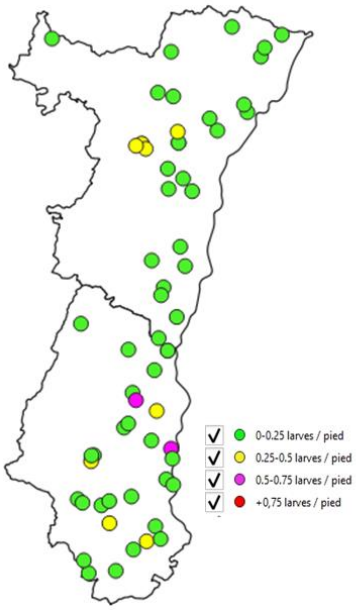

Prospection larvaires 2025

d. Gestion alternative du risque

Il existe des solutions de biocontrôle pour protéger les maïs contre la pyrale. La liste est disponible sur ce lien : [Liste des produits de biocontrôle | Ecophytopic.]

Les trichogrammes (*Trichogramma brassicae*) peuvent être utilisés pour protéger les parcelles de maïs. Ces petits hyménoptères spécifiques de la pyrale déposent leurs œufs dans ceux du ravageur. Les larves qui se développent se nourrissent des œufs de pyrale, détruisant ainsi les populations de ravageurs. La pose des trichogrammes devrait s'effectuer au cours de cette semaine pour les secteurs précoces.

Des méthodes alternatives existent également, pour plus d'informations, consulter la fiche pyrale du maïs**.**

3 Chrysomèles des racines du maïs

a. Observations

Le vol continu à être soutenu en plaine d'Alsace, notamment dans le Ried, le nombre d'émergences diminue légèrement en Hardt. 59 parcelles ont été observées cette semaine.

b. Seuil indicatif de risque

Il n'existe pas de seuil indicatif de risque.

c. Analyse de risque

Il est recommandé de poser des pièges chromatiques dans les parcelles concernées pour évaluer le taux de présence et décider des actions à mettre en œuvre pour la campagne 2027.
Les pièges chromatiques sont à poser en début de vol et suivis pendant une période de 6 semaines.

d. Gestion alternative du risque

En présence de larves de chrysomèles des racines du maïs, la rotation de culture est recommandée.

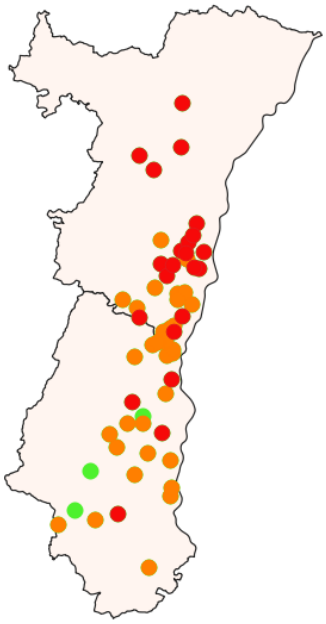

En vert : 0 à 10 Chrysomèles
En orange : 10 à 100 de chrysomèles
En rouge : + de 100 chrysomèles
Sites de suivi réseau chrysomèle, 21/07/2026

Localisation des parcelles

1 Stades phénologiques

Cette semaine, 10 parcelles de betteraves ont été observées dans le réseau de surveillance.

La totalité des parcelles suivies cette semaine a atteint 100 % de couverture.

2 Maladie du feuillage

a. Observations

Les 8 parcelles du réseau déclarent des taches de cercosporiose avec une fréquence variant entre 4 et 8 % des feuilles concernées après 2 protections.

b. Seuil indicatif de risque

Pour assurer le contrôle des maladies cryptogamiques, déterminez les fréquences d'apparition en prélevant 100 feuilles de betteraves dans une zone homogène et représentative de la parcelle.
Cercosporiose : ne comptabilisez que les taches présentant des petits points noirs en leur centre (fructifications attestant de leur virulence).
Il se présente maintenant comme suit :

	Oïdium	Cercosporiose	Rouille	Ramulariose
Seuil indicatif de risque T1 en % de feuilles atteintes	15 %	1ers symptômes	15 %	5 %
Seuil indicatif de risque T2 en % de feuilles atteintes	30 %	20 %	40 %	20 %
Seuil indicatif de risque T3 en % de feuilles atteintes	30 %	25 %	40 %	25 %

c. Analyse de risque

À ce jour, pour les suivis de la semaine, 100 % des parcelles suivies ont atteint le seuil indicatif de risque avec mise en place d'au moins une protection.

Le développement des maladies est fortement lié au conditions agro-climatiques spécifique à chaque parcelle. Les facteurs de risques sont notamment les rotations courtes, les secteurs plus humides (fond de vallées, ried), l'usage d'irrigation, variétés sensibles.

La pression reste contenue, mais les orages et la diminution des températures lors de la semaine dernière ont permis à une humidité résiduelle de se maintenir, ce qui favorise le développement de la cercosporiose.

d. Gestion alternative du risque

La tolérance variétale est un levier de lutte essentiel et complémentaire pour réduire le risque de développement des maladies du feuillage. Des méthodes prophylactiques peuvent également être mises en œuvre pour réduire les quantités d'inoculum dans l'environnement proche de la parcelle et contribuer à une gestion durable :

- Enfouir profondément les résidus de récolte
- Gérer les cordons de déterrage : bâcher pour éviter la dissémination des spores dans l'environnement et/ou épandre la terre dans la parcelle d'où elle provient sur un maximum de surface afin de diluer l'inoculum
- Allonger les rotations, l'inoculum se conservant environ 3 ans dans le sol

Des fiches Méthodes Alternatives et Prophylaxie sont disponibles ici.
Des solutions alternatives sont étudiées depuis 2024, dans le cadre du Plan National de Recherche et Innovation Consolidé (PNRI-C) : https://www.itbfr.org/pnri

R *En complément, une note sur la gestion des résistances des bioagresseurs aux produits phytopharmaceutiques en culture de betterave sucrière, co-rédigée par l'Institut Technique de la Betterave, l'INRAE et l'Anses est disponible ici.*

3 Charançon (*Lixus juncii*)

a. Observations

Ce grand coléoptère (9 à 15 mm) est difficile à observer. Il est très craintif et se dissimule au moindre bruit en se laissant souvent tomber au sol. Les symptômes se caractérisent initialement par l'apparition de points noirs sur les pétioles correspondant aux piqûres réalisées lors de la ponte (œuf de couleur jaune orangé). Ensuite, les larves peuvent creuser des galeries dans les pétioles et jusqu'aux racines des betteraves. Une fiche détaillée sur ce bioagresseur est consultable ici.

- 100 % des parcelles suivies cette semaine attestent de la présence de charançons adultes.
- 100 % des parcelles suivies déclarent la présence de galerie dans les collets.
- Le nombre de galerie moyen par betterave sur l'ensemble du suivi est de 8 galeries par plante.

Larve de charançon

Hors suivi, une grande partie des parcelles de la plaine betteravière alsacienne présente des piqûres, déclare la présence de larves dans les pétioles et des galeries dans les collets, y compris dans les secteurs irrigués. Depuis la semaine dernière, des adultes de 2ème génération sont observés dans la quasi-totalité du bassin betteravier.

Piqûres de charançon sur pétiole

b. Seuil indicatif de risque

***Lixius juncii* adulte**

Le seuil indicatif de risque est l'observation des adultes dans les parcelles de betterave.

c. Analyse de risque

Le risque augmente avec la hausse des températures, souvent propices aux vols et aux pontes de ce ravageur. Les parcelles bordurées de zones boisées ou enherbées sont également plus exposées.

Pour rappel, la migration des larves vers les racines est le principal facteur de risque pour les betteraves, occasionnant des pertes de matières et des blessures favorables au développement de pathogènes.

d. Gestion alternative du risque

Depuis 2026, le projet ColeoFAST du PARSADA (Plan d'action stratégique pour l'anticipation du potentiel retrait européen des substances actives et le développement de techniques alternatives pour la protection des cultures) vise à améliorer la connaissance du ravageur, à évaluer les solutions innovantes à l'échelle de la plante mais aussi de la parcelle et du paysage puis à accompagner les acteurs dans le transfert de ces innovations.

Scarabée japonais : deux captures sur la commune de Strasbourg

Dans le cadre de la surveillance officielle réalisée chaque année par la Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF) Grand Est, des pièges visant à détecter la présence du scarabée japonais, *Popillia japonica*, ont été mis en place début juin. **Le 26 juin 2026 un premier spécimen a été capturé dans un piège situé sur la commune de Strasbourg dans le département du Bas-Rhin**. **Cette première capture a été suivie, quelques jours plus tard, de celle d'un second individu.**
Les conditions dans lesquelles les individus ont été capturés laissent supposer qu'il s'agit d'une interception, c'est-à-dire d'individus « auto-stoppeurs » qui se seraient déplacés via le transport humain (camion, voiture).
La campagne de surveillance 2025 avait été marquée par la détection du scarabée japonais pour la première fois sur le territoire national, dans le Grand Est, dans les départements du Haut-Rhin et du Bas-Rhin avec l'interception de 5 individus isolés, dans des contextes distincts.

Le scarabée japonais est susceptible de s'attaquer à plus de 300 plantes hôtes et d'y occasionner des dégâts importants, notamment sur la vigne, le maïs, les arbres fruitiers, ainsi que de nombreuses autres cultures. Les larves, quant à elles, s'attaquent aux gazons, en particulier ceux des terrains de sport. Ce petit coléoptère est classé comme organisme de quarantaine prioritaire au titre de la réglementation européenne, avec une obligation de surveillance et de lutte, en raison de sa nuisibilité importante.
L'insecte est présent en Italie depuis 2014 et en Suisse depuis 2017.

Un renforcement du piégeage a été immédiatement mis en place et des prospections intensives sont menées par les agents de la DRAAF afin de détecter l'éventuelle présence d'autres individus et ainsi confirmer qu'il s'agit bien d'individus isolés.

Scarabée japonais *(Popillia japonica)*

Caractéristiques et taille du scarabée japonais, comparé à un grain de café (gauche) et une cétoine dorée (droite)

Des **affiches et dépliants** pour faciliter **la reconnaissance** de ce coléoptère sont accessibles sur le site internet de la DRAAF Grand Est ainsi que toute l'actualité relative à *Popillia japonica*.
La surveillance de ce ravageur émergent repose sur la vigilance de chacun. Toute personne pensant être en présence d'un hanneton japonais doit le signaler au service régional de l'alimentation (DRAAF Grand Est) à l'adresse suivante, en spécifiant comme sujet « signalement Popillia » et si possible accompagné de photos :

santedesvegetaux.draaf-grand-est@agriculture.gouv.fr

L'ambroisie à feuilles d'armoise (*Ambrosia artemisiifolia* L.) est une espèce originaire d'Amérique du Nord, connue pour être à la fois une **adventice de cultures** et une **plante au pollen très allergisant**. Cette dicotylédone annuelle se montre très concurrentielle dans les cultures de printemps comme le maïs, le tournesol et le pois.

a. Observations

Les plantules sont de sortie !

Les premières ambroisies levées sont en croissance et d'autres continuent de lever. Elles peuvent avoir des levées étalées jusqu'à fin août. À cette période, elle est facilement reconnaissable par ses feuilles larges, **très découpées**, du **même vert sur chaque face et très peu odorantes,** ce qui permet de la différencier des armoises communes. Elles sont opposées à la base des tiges. En 2026, la saison particulièrement précoce a permis aux ambroisies de fleurir dès maintenant. La grenaison pourrait donc intervenir avant septembre. À noter que l'ambroisie est aussi particulièrement résistante à ces périodes de fortes chaleurs.

En vert, des ambroisies présentes en bord de parcelles (L. AUDREN, FREDON Grand Est)

PLATEFORME INTERACTIVE SIGNALEMENT AMBROISIE

www.signalement-ambroisie.fr

Chacun peut signaler la présence de la plante sur la plateforme nationale de signalement de l'ambroisie.

Pour permettre la validation du signalement par un référent local, merci d'indiquer vos coordonnées.

Pour plus d'informations, rendez-vous ici :
https://fredon.fr/grand-est/nos-missions/sante-publique-projets/gestion-de-lambroisie

b. Analyse de risque

Le risque est lié à la quantité d'ambroisies présentes au sein des parcelles. Pour vous assurer du niveau de risque, pensez à surveiller vos parcelles pour savoir si elles sont présentes.

Actuellement, le risque se situe principalement lors des moissons. Si l'ambroisie est présente, il faut envisager l'utilisation des méthodes de lutte dès que possible.

- **Dans le colza et les céréales à paille :**

Dans la mesure où la concurrence est levée à la moisson, les plantes d'ambroisie présentes sous la culture vont se développer vigoureusement, en fonction de la pluviométrie et nécessitent d'intervenir le plus rapidement possible.

- **Dans les jachères :**

Il y a peu de risque car le couvert est dense dans les parcelles implantées. Attention, les fauches peuvent lever la concurrence et entraîner le développement d'ambroisies.

- **Dans les cultures de printemps :**

L'ambroisie se développe tout particulièrement dans les cultures de printemps (maïs, tournesol, soja...) et peut se révéler très concurrentielle du fait de la synchronie des cycles des cultures avec celui de l'adventice. Cette nuisibilité varie selon la densité de l'ambroisie et la culture implantée. Le tournesol est particulièrement vulnérable car il est de la même famille que l'ambroisie.

- **Dans les bordures de parcelles :**

Les ambroisies se développent préférentiellement sur les bords de parcelle, là où les cultures sont moins denses. Ce sont souvent les zones de démarrage de contamination des parcelles. Il convient donc d'être vigilant sur ces espaces et de bien les surveiller.

c. Gestion alternative du risque

- **Dans le colza et les céréales à paille :**

La présence d'ambroisie après une récolte estivale (céréales, colza, protéagineux, etc.) oblige à une grande réactivité en matière d'interventions de **déchaumage** sur toute la période d'interculture. Les germinations estivales peuvent être fréquentes. Toute intervention destinée à stimuler les processus de levées en interculture (faux semis), couplée à du travail du sol, permettra l'épuisement du stock semencier.

- **Dans les bordures de parcelles :**

La fauche ou l'arrachage sont les principales mesures à mettre en œuvre. Pour la fauche, un premier passage peut être réalisé dès la seconde quinzaine de juillet, lorsque les plants auront sorti leurs premières inflorescences. Ce premier passage sera complété par un second fin août qui évitera aux ambroisies de fleurir et se disséminer.

Plusieurs méthodes de lutte préventives et mécaniques existent et dépendent des stades et des cultures en place. Vous pouvez les consulter ici.

Les observations de datura sont de plus en plus fréquentes en Grand Est. Le datura stramoine est une plante introduite d'Amérique du Nord (Mexique) qui est commune en France. Il s'agit d'une espèce envahissante, qui peut produire jusqu'à 500 graines par fruit, pouvant persister jusqu'à 10 ans dans le sol. Toutes les parties de la plante sont toxiques du fait de la présence d'alcaloïdes, en particulier dans les graines. L'ingestion de datura, même en très petite quantité, peut provoquer des troubles hépatiques, nerveux et sanguins plus ou moins graves (troubles de la vue, confusion mentale, tachycardie, ...) pouvant aller jusqu'à la mort.
La Directive Européenne 2002/32 impose des **teneurs réglementaires maximales fixées entre 5 et 15 µg/kg de grains selon les espèces récoltées**. Ce règlement s'applique à la commercialisation en vue d'une première transformation. **La présence de graines de datura dans les lots peut être un motif de refus ou de déclassement.** Elle présente également un risque pour les animaux : u**n pied de datura par 25 m² de champ peut intoxiquer un bovin** et provoquer de sérieux problèmes.

a. Observations

Les plants sont sortis et en croissance végétative.
Les premiers daturas levés sont en croissance et d'autres continuent de lever. Ils peuvent avoir des levées étalées jusqu'à fin août. À cette période, la tige est glabre, arrondie. Elle se ramifie et se solidifie. Les feuilles sont irrégulièrement dentées avec un long pétiole. Une odeur peu agréable s'en dégage. Plus tard, dès le mois de juillet, des fleurs blanches solitaires de grande taille et en forme d'entonnoir apparaitront à l'aisselle des feuilles.

Daturas en croissance (V. TADDEI, FREDON Grand Est)

Où signaler ? eesh@fredon-grandest.fr	Chacun peut signaler la présence du datura. Pour permettre la validation du signalement, merci de nous transmettre directement une photo

b. Analyse de risque

Le risque est lié à la quantité de datura présent au sein des parcelles. Pour vous assurer du niveau de risque, pensez à surveiller vos parcelles et vos bords de champs pour intervenir rapidement dès que les premières levées sont constatées. Le retour fréquent de cultures d'été dans la rotation est un facteur favorable au développement du datura.

Du fait de son caractère estival et de sa toxicité, le datura est principalement problématique dans les cultures d'été comme le soja, le tournesol, le maïs, le sarrasin et les cultures légumières (haricots…). Il peut également poser des problèmes pour les cultures porte-graines et pour les colzas semés de plus en plus précocement. Si du datura est présent, il faut envisager l'utilisation des méthodes de lutte dès que possible.

c. Gestion alternative du risque

En cas de présence avéré dans une parcelle, le recours à l'arrachage manuel est quasi indispensable pour contrôler le datura. Plusieurs méthodes de lutte préventives et mécaniques existent et, dépendent des stades et des cultures en place.

Bonne efficacité
Efficacité moyenne
Efficacité faible ou irrégulière

Technique	Commentaires
Rotations longues et variées avec alternance de cultures automne/printemps	Diversification de la flore : évite l'augmentation du stock semencier de datura
Entretien des bordures	Broyer les daturas avant qu'ils ne produisent des graines
Labour régulier	Les graines gardent leur pouvoir germinatif pendant longtemps y compris si elles sont enfouies en profondeur
Désherbage manuel	Extraire les plantes de la parcelle / porter des gants
Désherbage chimique	Levées échelonnées donc maîtrise réduite
Faux semis avant culture de printemps / d'été	Non efficaces car les levées sont échelonnées
Décalage de semis avant culture de printemps / d'été	Non efficaces car les levées sont échelonnées
Déchaumages répétés en été après culture d'automne	Faux semis : réduction du stock grainier ! La réglementation Zone Vulnérable peut être une limite
Herse étrille et houe rotative	Un peu efficaces jusqu'au stade 2-3 feuilles du datura Racine qui se développe très vite rendant difficile son arrachage
Bineuse	Destruction des daturas mais peut stimuler de nouvelles levées (Préférer les systèmes à dents qui scalpent sans remuer le sol en profondeur)
Arrachage manuel	Solution ultime en cas de présence dans les parcelles et respecter la réglementation. **Porter des gants est indispensable.**

Note nationale de vigilance sur l'espèce végétale Datura stramoine
à risque pour la santé humaine
Retrouvez la fiche d'identification générale du genre *Datura spp.*
et la note nationale du BSV Datura Stramoine.

Vous pouvez aussi consulter les fiches de reconnaissance de l'ANSES disponibles ici.

NOTES BIODIVERSITÉ

Sommaire

Ces notes Biodiversité sont produites dans le cadre du projet global de réorientation du Bulletin Santé Végétal : BSV 2.0.

Vous pouvez également les retrouver sur le site EcophytoPIC.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles.
S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

Observations : AB2F Conseil, AGRO 67, Arvalis - Institut du Végétal, CAC – Ampélys, Chambre d'Agriculture d'Alsace, Le Comptoir Agricole, CRISTAL UNION, Gustave MULLER, ETS LIENHART, WALCH.

Rédaction : Arvalis Institut du Végétal, Chambre d'Agriculture d'Alsace et Terres Inovia.

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est.
Dans une démarche d'amélioration continue de qualité de la surveillance biologique du territoire, la DRAAF assure un contrôle de second niveau sur l'ensemble du processus d'élaboration des BSV.

Coordination et renseignements : Joliane BRAILLARD - joliane.braillard@grandest.chambagri.fr

Financé dans le cadre de la stratégie écophyto
GOUVERNEMENT
OFB
La stratégie écophyto 2030
Réduire et améliorer l'utilisation des phytos
CHAMBRE D'AGRICULTURE GRAND EST
ARVALIS
CHAMBRE D'AGRICULTURE ALSACE
Terres Inovia